

## COMMUNIQUE

### WINIYA (PMU-Guinée)

#### Avis aux fidèles parieurs,

Nous invitons nos fidèles et chers parieurs à tenter leur chance en se rendant nombreux comme d'habitude, dans les points de vente et kiosques de WINIYA (PMU-Guinée) le Lundi 5 août 2019.

Respectueuse de la loi, la société WINIYA (PMU-Guinée), concessionnaire des paris hippiques en Guinée, a saisi la Justice dans le cadre d'un litige qui l'oppose à la LONAGUI, organe de régulation. L'institution judiciaire s'est déclarée compétente pour juger cette affaire, et a confirmé que la LONAGUI n'est pas partie prenante au contrat de WINIYA. Le juge a renvoyé l'affaire au 10 septembre prochain pour la suite des débats.

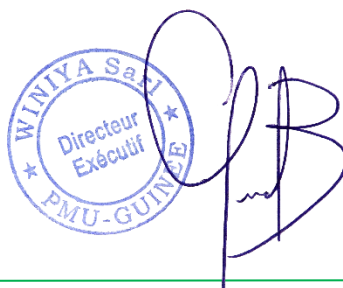
(Voire la copie du référé en pièce jointe).

Nous rassurons aussi l'ensemble des parieurs que les droits d'image ont été maintenus par PMU-France à WINIYA.

**Ainsi, le respect de l'institution judiciaire prévoit qu'en l'attente d'un jugement, les activités de WINIYA se poursuivent en toute liberté.**

Bonne chance à tous les parieurs !

Le Directeur Exécutif



Quentin DE ROZIERES